Membre de l'Alliance Nationale, Artisans, et A. O. U. W.

Photographies parfaites depuis un dollar en montant

## J. A. DUMAS,

Photographe,

112 RUE VITRE, COIN ST-LAURENT, MONTREAL.

qu'une indemnité hebdomadaire à la maladie des membres. Deux grandes soirées dramatiques eurent lieu depuis 1895, la première le 15 mai et la seconde le 17 septembre. Cette dernière fut donnée sous le haut patronage de son excellence feu J. A. Chapleau le gouverneur de la Province de Québec. Résultat ; joii montant versé au journal LA PRESSE pour l'œuvre des étrennes aux enfants pauvres, ces soirées rendirent la société populaire et elle a toujours progressé depuis.



J. B. E. Poirier, Fondateur et Président 1893-94-95.

Pourquoi ne pas ouvrir ici une parenthèse et nous demander: A quand la grande et première assemblée publique et solennelle du club Indépendant Ouvrier? A quand la soirée ou tout Montréal pourra contempler la vitalité de notre club, la justice et l'honnêteté, et disons le sans crainte d'être taxés de fatuité, l'intelligence de ses membres, ne contribuerait elle pas a l'expansion de nos idées? Nous apporterait elle pas une nouvelle recrue de membres sains et dévoués? La société des commis épiciers de Montréal élisait le 2 Février 1896, M. J. P. Beauvais comme son président, M. O. Legendre en devint le secrétaire; elle fit alors l'achat d'un magnifique drapeau.



A. E. LANDRY, Secrétaire.

Durant cette année eut lieu sa révision et l'adoption des réglements. Le comité actuel nommé le 6 Février 1898 se compose comme suit : P. J. Wayland, président, G. N. Robert, 1er Vice-président, O. Bergeron 2ième vice-président; A. E. Landry, secrétaire, O. Langlois ass.-secrétaire, Jos. Fortier, trésorier, O. Voisard, ass.-trésorier. E. Turgeon, secrétaire Correspondant, O. Villeneuve, 1er commissaire Ordinateur. C'est donc avec raison que nous pouvons dire que cette société était un besoin dans la ville de Montréal. Probitas, Labor, justitia c'est avec une pareille devise que



J. FORTIER, Trésorier.

les associations surtout les associations ouvrières, peuvent faire du bien à la société tout en étant d'un immense avantage à ses membres. La problté, le travail, la justice amènent nécessairement l'entente entre les membres d'un club et font que malgré toutes les difficultés, ce club doit nécessairement dicter ses justes volontés aux disciples de l'arbitraire et de l'égoïsme.